

Relevé de conclusions

3ème réunion du Comité de la Charte Romain Jacob du Doubs

Date: 26 juin 2025

Lieu: Maison des Familles – CHU de Besançon

Rédacteur : Aurore Roy, secrétaire de séance et chargée de mission DT santé ARS-BFC et Corinne

Roncari, directrice de la qualité Fondation Pluriel et pilote du CDCRJ du Doubs

Destinataires: membres du CDCRJ du Doubs et acteurs des secteurs sanitaire et médico-social Doubs

Introduction

Corinne Roncari, directrice de la qualité à la Fondation Pluriel et pilote du CDCRJ du Doubs, ouvre la réunion en remerciant les partenaires présents : ARS-BFC, CHU de Besançon, Ugecam-BFC, les intervenants et témoins du jour, ainsi que la participation de Pascal Jacob, président de Handidactique, et de Vesna Virijevic, directrice de la Charte Romain Jacob. Elle souligne l'importance de cette dynamique départementale autour de la Charte Romain Jacob au

bénéfice des personnes vivant un handicap.

Thierry Gamond-Rius, directeur général du CHU de Besançon, remercie la Maison des Familles pour son accueil et rappelle l'excellente collaboration avec cette structure exemplaire, fruit de l'engagement des citoyens du Doubs. Il salue la dynamique locale autour du handicap et exprime son étonnement que la Charte n'ait pas été signée plus tôt par le CHU, alors que les établissements sont déjà fortement impliqués dans l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des personnes vivant un handicap. Il rappelle que **signer la Charte, c'est aller plus loin**: formaliser un engagement, rappeler des valeurs, structurer une démarche continue et collective.

Agnès Hochart, directrice de la DT25 de l'ARS-BFC, se félicite du retour de Pascal Jacob dans le Doubs et rappelle la singularité de la Bourgogne-Franche-Comté, seule région à disposer d'un comité départemental dans chacun de ses territoires. Elle rend hommage à la Maison des Familles, projet exemplaire ancré dans une solidarité locale forte.



Ordre du jour

- Résultats du baromètre Handifaction
- Présentation de l'initiative HandiBloc
- Point d'avancement des trois groupes de travail
- Signature de la Charte

Intervention de Pascal Jacob

Par une métaphore filée sur l'expérimentation General Motors et la symbolique du fil de laine, Pascal Jacob rappelle que la réussite repose sur le travail collectif et l'humilité de chaque acteur.

Il insiste sur l'importance de l'évaluation pour donner du poids à la Charte, notamment via le baromètre **Handifaction**, qui montre une augmentation du taux de refus de soins de 13 à 17 %. Il invite à se comparer à d'autres pays européens qui atteignent 0 % de refus, et souligne la nécessité d'apprendre de leurs méthodes.

Il insiste sur une approche globale de la santé articulée autour de trois piliers :

- 1. La prévention largement insuffisante en France, où les inégalités persistent (ex. : dépistage des tumeurs)
- 2. Le soin la prise en charge au quotidien
- 3. L'accompagnement indispensable notamment dans les situations complexes ou en urgences

Pascal Jacob partage plusieurs pistes d'évolution :

- La transition enfant-adulte : un point de rupture récurrent entre les 2 secteurs d'accompagnement médico-sociaux avec une expérimentation en cours en région PACA
- La création de « Maisons Romain Jacob » (type MSP): lieux de soins accessibles, ouverts 6j/7 dont une soirée, 100 % du personnel formé au handicap, avec un accès dédié pour les soins non programmés
- La formation des aidants et parents, inspirée de modèles canadiens
- L'intégration des professionnels de santé eux-mêmes en situation de handicap, encore peu visible en France.

Résultats Handifaction

Un rappel est fait sur la possibilité depuis 2025 d'extraire des données personnalisées sur le site. Ces données constituent un levier d'évaluation pour les établissements et les territoires.



Présentation du dispositif HandiBloc lié à HandAccès, exemple du CHU de Brest

Le principe : **coordonner en CH** les soins de plusieurs professionnels de santé autour d'un patient en **une seule anesthésie**, pour limiter les actes répétés et améliorer le confort du patient.

En moyenne 6,9 interventions par patient, mais le dispositif est déjà allé jusqu'à 13 interventions en une seule anesthésie.

Un obstacle persistant : la question du **remboursement par l'Assurance Maladie**, en cours de discussion.

Groupes de travail départementaux

1. Prévention dépistage cancers en ESMS

Exemple de la Fondation Pluriel avec les dépistages organisés en ESMS

- 3600 personnes accompagnées, 2000 professionnels impliqués sur tout le Doubs
- Appui des ESMS par un service support dans la maîtrise des risques (Agnès Debrowolska IDEH et Isabelle Maya responsable)
- Référents hygiène et soins désignés dans les établissements
- Intégration de la prévention des aidants
- Accès facilité avec des équipements adaptés (ex. : mammographes à col de cygne)
- Développement de formations à la demande via le catalogue de l'organisme de formation
 Formasens : Formation Fondation Pluriel (cliquer lien)
- Travail sur la transition du passage secteurs enfant-adulte

Un partenariat fort en construction avec les CPTS

- Travail en lien avec des structures existantes, notamment les CPTS : actions ciblées et adaptées
 + création d'un annuaire des coordonnées précises ESMS/CPTS
- Exemples d'actions au sein de l'ESAT d'Ornans (témoignage de Lara Delongeville, coordinatrice CPTS Loue Lison)
- Nécessité d'adapter les actions selon les types de handicap et leurs spécificités en matière de prévention



2. Référents handicap en établissement sanitaire (ES)

- Chaque ES doit désigner un référent handicap, nommé par la direction
- Il est essentiel qu'il soit visible et connecté aux acteurs extérieurs
- En BFC, l'Ugecam (via Dounia Zerguini et Christine Rageot) anime depuis mars 2024 le réseau des référents handicap (70 % des ES couverts à ce jour) : mise en place de réunions départementales, webinaires, échanges d'outils et bonnes pratiques
- Prochain séminaire : 23 septembre 2025 à Chalon sur Saône
- **Témoignage** de Laetitia Baade (référente handicap CHU Besançon) : mission en plus de ses fonctions de cadre d'un pôle : actions concrètes au CHU comme des chambres adaptées, une signalétique avec des smileys d'orientation, une salle de change pour adultes, etc. ; un état des lieux est en cours et une réflexion pour un GT

Formation et sensibilisation

- Présentation du dispositif VADEMECUM: sensibilisation des étudiants manipulateurs radio aux différents handicaps
- Également à destination des professionnels de santé
- Porté par **Frédéric Lacroix** (DTSNMRT) et **Florence Batoz** (CCAS Besançon), construit en lien avec des partenaires locaux privilégiés qui coaniment

Clôture et signature de la Charte

La réunion s'est conclue par la **signature officielle de la Charte Romain Jacob** par **14** nouveaux partenaires du territoire.

Un rappel est fait sur les **outils disponibles** pour accompagner les professionnels et les établissements dans cette démarche collective.

À retenir

- La Charte est un levier de transformation durable de l'accès à la santé pour les personnes vivant un handicap.
- La dynamique départementale est bien engagée dans le Doubs, avec des projets concrets en prévention, accompagnement et structuration territoriale.
- Le travail collectif, le partage d'expériences et la valorisation des référents handicap sont des clés de réussite.



Annexe - Ressources utiles à partager

Afin d'accompagner les établissements, les professionnels et les partenaires dans la mise en œuvre concrète de la Charte Romain Jacob, plusieurs ressources sont disponibles ou en cours de diffusion :

Outils et supports pédagogiques

- VADEMECUM dispositif de sensibilisation des professionnels (Frédéric Lacroix et Florence Batoz chargée de mission handicap CCAS : 03 81 41 22 82 florence.batoz@besancon.fr)
 - ➤ 5 modules de 4 heures chacun, incluant des témoignages, cas pratiques, outils d'adaptation, et bonnes pratiques pour l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap
- Catalogue Formasens: CATALOGUE FORMASENS EXTERNE 2026.pdf
 - ➤ Propose des formations à la demande, ouvertes aux proches aidants, aux personnes vivant un handicap, ainsi qu'aux professionnels. Possibilité de développer des modules territorialisés
- Supports vidéo : La Richesse de nos différences Handidactique
 - ➤ « La richesse de nos différences », film à diffuser largement auprès des membres du Comité, des professionnels de santé et des établissements

Outils de suivi et d'évaluation

- Baromètre Handifaction :
 - ➤ Outil d'évaluation en ligne avec possibilité depuis 2025 de générer des données personnalisées par territoire, type d'établissement, ou population.
 - Lien direct : https://www.handifaction.fr (à adapter selon les accès territoriaux ou espaces partenaires)
- Recensement des référents handicap en BFC :
 - ➤ Coordonné par l'Ugecam-BFC. Mise à disposition d'un répertoire départemental et développement d'un réseau d'échanges inter-ES

Outils pratiques pour les établissements

- Fiches pratiques :
 - ➤ Création de fiches action sur : la signalétique accessible (ex : smileys), les chambres adaptées, les salles de change pour adultes, les circuits non programmés, etc.
- Modèles inspirants :
 - ➤ Exemple de la Maison des Familles de Besançon, des « Maisons Romain Jacob » proches de Toulouse, ou encore de l'expérimentation au CHU avec l'implication des personnes concernées



• Etat des lieux HandiBloc en CHU:

➤ En cours de recensement, à capitaliser pour construire une offre labellisée et partagée sur le territoire

🖄 À venir

- Séminaire régional des référents handicap 23 septembre 2025 Chalon sur Saône
- Diffusion des supports de sensibilisation aux professionnels et partenaires locaux
- Poursuite des réunions départementales et appui technique de l'Ugecam-BFC
- Mise en ligne d'un espace partagé pour centraliser les outils, supports, et retours d'expériences (à l'étude avec l'ARS)

